



Le 5 juillet 2021

L'honorable John Streicker
Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Ministre de la Commission de la fonction publique
Ministre responsable de la Société de développement du Yukon
Ministre responsable de la Société d'énergie du Yukon
Ministre responsable de la Direction des services en français

Monsieur le Ministre,

Nous entamons notre deuxième mandat, forts des assises solides établies précédemment, sur lesquelles nous nous appuyerons pour propulser le Yukon vers l'avant, en travaillant main dans la main avec nos concitoyens et concitoyennes afin d'améliorer leurs conditions de vie.

En tant que gouvernement, nous avons la responsabilité d'assurer un leadership solide et stable dans notre riposte à la COVID-19 et aux défis qui découlent de cette pandémie. Nous avons mené un fier combat jusqu'ici, et continuerons à soutenir les familles, les particuliers et les entreprises au sortir de la pandémie. La dernière année s'est avérée extrêmement éprouvante pour la fonction publique, qui a travaillé d'arrache-pied pour nous aider à obtenir les résultats inégalés ayant assuré la santé et la sécurité de la population yukonnaise.

Notre gouvernement est reconnu pour ses bonnes relations de travail avec les Premières nations du Yukon, qui sont à l'avantage de l'ensemble de la population yukonnaise. En respectant notre engagement à l'endroit de la réconciliation et de l'esprit et de l'intention des ententes définitives et des ententes d'autonomie gouvernementale, nous nous engageons résolument à collaborer avec les gouvernements des Premières nations pour bâtir un avenir meilleur pour le Yukon. Nous poursuivrons sur notre lancée pour donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et mettre en œuvre la *Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+ : Changer la donne pour défendre la dignité et la justice*.

Comme gouvernement, nous affinerons, uniformiserons et coordonnerons notre stratégie de

communication avec le gouvernement du Canada afin de maximiser nos gains et de respecter nos engagements.

Lors de notre précédent mandat, nous avons conçu deux stratégies majeures qui guident le mandat de ce gouvernement : *Notre avenir propre* et *La population d'abord*. Véritables pierres d'assise de notre gouvernement, ces deux stratégies orienteront toutes nos décisions.

Notre avenir propre est le plan directeur de nos interventions en vue de juguler la crise climatique tout en assurant la résilience, la pérennité et l'avenir de notre territoire. Notre gouvernement montrera l'exemple en déployant cette stratégie territoriale de concert avec ses partenaires. Nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre et notre dépendance aux combustibles fossiles, tout en protégeant l'environnement et en stimulant l'économie verte au Yukon. S'attaquer à la crise climatique nécessite un changement de culture, et ce, tant au sein de la société yukonnaise que du gouvernement du Yukon. Devant l'urgence climatique à laquelle nous faisons face, les décisions et les actions découlant de *Notre avenir propre* doivent être prises sans tarder.

La population d'abord est bien plus que le titre d'un rapport sur la transformation du système de santé yukonnais. C'est le principe directeur qui régit la réforme de nos politiques grâce à une approche profondément humaine. Les Yukonnais et les Yukonaises de tout âge méritent un système de santé qui leur offre des services complets qui répondent à leurs besoins; et voilà à quoi nous continuerons de nous employer.

Comme vous le savez, notre gouvernement libéral a conclu un accord de soutien. Cet accord nous permettra de garantir aux Yukonnais et aux Yukonaises un gouvernement stable, solide et déterminé à travailler dans leur intérêt supérieur.

Vous serez donc tenu de mener de vastes consultations, comme le prévoit cet accord, et de concrétiser les engagements que nous avons pris envers la population yukonnaise. Ces consultations et cet échange de renseignements seront coordonnés par le Secrétariat responsable de l'accord de soutien.

En votre qualité de ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, vous devrez :

- jouer un rôle de premier plan dans le respect des engagements pris en vertu de la stratégie *Notre avenir propre*, notamment en :
 - élaborant et déposant une loi sur l'énergie propre visant l'adoption d'une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Yukon de 45 % d'ici 2030 par rapport à 2010. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère de l'Environnement,
 - établissant des cibles d'intensité des émissions de carbone pour les mines et les grandes installations industrielles,
 - bonifiant l'offre de programmes de perfectionnement professionnel pour inciter plus de Yukonnais et de Yukonaises à contribuer à l'économie verte,
 - proposant des améliorations aux programmes et aux règlements afin de stimuler la croissance de l'industrie de la bioénergie au Yukon, y compris l'utilisation de certains

déchets comme source d'énergie;

- entreprendre la consolidation d'éléments du Secrétariat des changements climatiques avec le Centre des solutions énergétiques du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources dans le but d'aligner les solutions et les initiatives en matière de changements climatiques;
- collaborer avec l'industrie, les intervenants et les gouvernements des Premières nations du Yukon à la rédaction d'une nouvelle loi sur les ressources afin de moderniser le secteur des ressources minières yukonnais. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère de la Justice;
- étudier les recommandations de la *Stratégie de développement de l'industrie minière du Yukon* pour déterminer lesquelles privilégier et mettre en œuvre, en commençant par celles relatives à la nouvelle loi sur les ressources;
- créer un fonds de soutien de l'exploration minière pour aider les petites sociétés minières présentes au Yukon. Cette tâche sera dirigée par le ministère du Développement économique avec l'assistance du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources;
- collaborer avec des partenaires pour revoir les processus internes afin de garantir la gestion efficace de la participation aux régimes d'évaluation et de réglementation. Cette tâche sera dirigée par le ministère du Conseil exécutif avec l'assistance du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministère de l'Environnement;
- assurer de bonnes communications entre l'Office des eaux du Yukon et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources de façon à réduire les redondances et les doubles emplois tout en respectant les champs de compétences de ces deux grands organismes de réglementation. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère du Conseil exécutif;
- achever le plan d'utilisation des terres de la région de Dawson et poursuivre la planification pour d'autres régions afin de garantir une participation active dans ce dossier. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère de l'Environnement et du ministère du Conseil exécutif;
- collaborer avec les acteurs locaux à la planification de la création d'infrastructures de loisir, comme des sentiers pour véhicules motorisés et non motorisés. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère du Tourisme et de la Culture et du ministère de l'Environnement;
- agrandir le parc immobilier partout dans le territoire, développer de nouvelles parcelles de terrain et de nouveaux lots de terre, et adopter des stratégies novatrices pour répondre aux besoins pressants de logements au Yukon. Cette tâche, qui sera dirigée par la Société d'habitation du Yukon avec l'assistance du ministère des Services aux collectivités et du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, comprend notamment :
 - la libération du terrain situé à l'intersection de la 5^e Avenue et de la rue Rogers à Whitehorse pour des projets de logement du secteur privé,
 - la participation à la création de fiducies foncières collectives.

En votre qualité de ministre responsable de l'agriculture, vous devrez vous employer à accroître l'autosuffisance alimentaire du Yukon et, ce faisant, à contribuer à la diminution des émissions

de gaz à effet de serre imputables aux transports. Vous devrez, par conséquent :

- poursuivre la mise en œuvre de *Cultiver notre avenir : la politique agricole du Yukon 2020*;
- encourager l'augmentation de la production d'aliments locaux de grande qualité et faire face à la forte hausse de la demande de viande produite au Yukon;
- maximiser l'achat d'aliments locaux par l'entremise des services d'approvisionnement du gouvernement en mettant en place une équipe de travail interne chargée d'évaluer les différentes possibilités. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère de la Voirie et des Travaux publics.

En votre qualité de ministre responsable de la Société de développement du Yukon et de la Société d'énergie du Yukon, vous devrez faire progresser l'exécution du plan sur 10 ans relatif à l'électricité renouvelable et investir dans de nouveaux projets majeurs d'énergie renouvelable avec des partenaires des collectivités et des Premières nations, ce qui inclut la mise en œuvre prioritaire du projet hydroélectrique d'Atlin.

En votre qualité de ministre responsable de la Commission de la fonction publique, vous devrez vous employer à bâtir une fonction publique représentative et capable de relever les défis d'un milieu de travail moderne. Pour ce faire, vous devrez :

- appliquer *Breaking Trail Together*, notre plan pour assurer la représentativité de notre fonction publique;
- exécuter le *Plan des ressources humaines*, qui oriente notre conception et notre gestion des milieux de travail au sein du gouvernement du Yukon, ce qui comprend la création d'un plan opérationnel détaillé pour en faciliter la mise en œuvre;
- tenir compte des changements climatiques lors de la prise de décisions relatives aux politiques, aux programmes et aux projets majeurs du gouvernement du Yukon. Cette tâche sera dirigée par le ministère du Conseil exécutif avec l'assistance du ministère des Finances et de la Commission de la fonction publique;
- négocier les conventions collectives avec l'Association des enseignants et des enseignantes du Yukon et le Syndicat des employés du Yukon;
- évaluer la riposte du Yukon à la pandémie de COVID-19 dès que l'état d'urgence sera levé. Cette tâche sera dirigée par le ministère du Conseil exécutif avec l'assistance du ministère des Finances et de la Commission de la fonction publique;
- mettre en œuvre l'analyse comparative entre les genres pour les grandes initiatives gouvernementales, notamment en effectuant des analyses et en offrant de la formation et de l'aide à la recherche. Ce dossier sera dirigé par la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres avec l'assistance du ministère du Conseil exécutif et de la Commission de la fonction publique;
- poursuivre la modernisation des politiques en matière de ressources humaines et d'infrastructure numérique afin d'accroître la mobilité des Yukonnais et des Yukonaises dans les secteurs privé et public et de leur permettre de travailler à partir de n'importe quelle localité du Yukon. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Voirie et des Travaux publics avec l'assistance de la Commission de la fonction publique.

En votre qualité de ministre responsable de la Direction des services en français, vous devrez mettre à profit les progrès réalisés dans la multiplication des services destinés à la communauté francophone du Yukon. Pour ce faire, vous devrez :

- ouvrir un centre de santé bilingue pour bonifier l'offre de soins à la population francophone du Yukon. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Santé et des Affaires sociales avec l'assistance de la Direction des services en français;
- élaborer un nouveau cadre stratégique pour orienter les investissements dans les services à la communauté au cours des prochaines années (2022-2025).

En qualité de ministre, vous avez la responsabilité de collaborer avec vos collègues et de faire preuve d'ouverture, de transparence et de responsabilisation dans votre prise de décisions. Bien que chaque ministre ait des priorités particulières, toutes les décisions doivent être prises de sorte à contribuer au bien collectif des Yukonnais et des Yukonnaïses. En tant que membre du Conseil des ministres, vous avez la responsabilité de vous assurer que les décisions sont prises dans l'intérêt supérieur de l'ensemble de la population yukonnaïse. En prenant ces décisions, vous devrez toujours chercher à privilégier les priorités essentielles et à optimiser l'investissement de l'argent des contribuables.

Pour accomplir votre devoir, vous devrez cultiver des relations de travail efficaces et respectueuses avec vos sous-ministres et les fonctionnaires de vos ministères, en étant conscient du rôle majeur de la fonction publique dans la prise de décisions éclairées.

La présente lettre précise la vision qui sous-tend votre nouveau mandat. Pour atteindre ces objectifs, vous devrez en surveiller la mise en œuvre par l'entremise d'activités de suivi et de production de rapports.

En qualité de ministre, vous devrez favoriser la collaboration entre les différents ministères afin que nous puissions tous travailler ensemble à notre objectif commun, à savoir l'amélioration des conditions de vie de la population yukonnaïse. Notre engagement en matière de saine gouvernance exige également des relations de travail harmonieuses et productives avec les autres gouvernements, les collectivités, les intervenants et les citoyens.

Vous devrez également travailler dans un esprit de coopération avec l'ensemble des députés et assumer votre responsabilité de rendre des comptes à l'Assemblée législative, en acceptant notamment que tous les députés puissent avoir de bonnes idées qui méritent d'être réellement prises en compte.

J'attends de vous que vous exerciez en tout temps vos responsabilités publiques en faisant preuve d'intégrité professionnelle et personnelle. Vous devrez respecter la lettre et l'esprit des règles sur les conflits d'intérêts imposées aux ministres, consulter le commissaire aux conflits d'intérêts et suivre ses avis et recommandations.

Je suis heureux que vous ayez accepté ces nouvelles responsabilités ministérielles et de vous savoir déterminé à effectuer le travail qui nous attend avec un grand sens du devoir et une volonté profonde d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et concitoyennes. Je suis impatient de commencer à travailler à vos côtés au service de la population du Yukon.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de recevoir mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a smaller 'S' and a flourish.

Sandy Silver, premier ministre